

## COM. PROP. PERLA BLANCA III Peñíscola

Peñíscola a 3 de noviembre de 2021

Chers propriétaires

Nous joignons à cette lettre un état pour l'année qui se termine maintenant afin que tout le monde ait l'information et qu'il puisse être approuvé lors d'une future assemblée des propriétaires.

Egalment, nous vous informons que le 5 mai, le décret-loi royal 8/2021 a été publié, qui comprend la suspension de l'obligation de convoquer des réunions jusqu'au 31 décembre de cette année 2021. Exceptionnellement pour les questions qui ne sont pas possibles attendre décembre 31 ouvre la possibilité de tenir des réunions par visioconférence multiple (quand il est garanti que chacun a les moyens nécessaires), par des accords par voie postale (quand il est garanti que tout le monde peut participer, ainsi que l'identification du propriétaire) ou ils peuvent être fait en personne, en respectant les mesures de sécurité et de capacité applicables en tout temps.

Après étude de la question avec le président de la communauté, et étant donné qu'il n'y a pas de raisons exceptionnelles qui nous contraignent à convoquer une réunion, la tenue de la réunion sera suspendue et le budget et les organes de gouvernance de la communauté seront prolongés jusqu'à la prochaine réunion, tels et comme indiqué dans le nouveau décret-loi royal 8/2021.

Par conséquent, les frais communautaires resteront les mêmes. Lors de la réunion des propriétaires, les exercices en attente de règlement seront soumis pour approbation.

Cependant, nous en profitons pour vous informer d'autres aspects liés à votre communauté:

- Il est rapporté que, au cours du mois de novembre, des travaux débiteront sur la piscine intérieure pour la rénovation des fenêtres et du verre, comme convenu lors de la réunion 2018, la rénovation du toilette et douche et la réparation du système de chauffage et il est prévu qu'avant À Noël, la piscine intérieure est de nouveau opérationnelle.
- Adaptations d'antenne 5G : les adaptations nécessaires ont été réalisées pour la bonne réception du signal de télévision en raison du changement de fréquences dû à l'entrée 5G. Ce montant est subventionné par l'État, et après avoir effectué les démarches nécessaires pour que l'État verse cette subvention, il est signalé que le paiement de 469,35 € a été reçu. Il est rappelé à tous les propriétaires de régler leur téléviseur afin de visualiser correctement toutes les chaînes.
- Au cours de l'année, plusieurs fuites d'eau ont été détectées et réparées dans le raccordement général de la communauté, ayant été traitées par l'assurance communautaire, ainsi que plusieurs réclamations pour dommages au tuyau d'échangeur et au tuyau de chaudière avec dommages aux pompes et ayant été toutes les factures compensées au cours de l'année en cours et de l'année précédente, ces montants peuvent être vus reflétés dans le détail des dépenses qui est joint.

- Il est rappelé qu'il est interdit de nourrir les animaux dans les parties communes, car cela amène les animaux à se soulager aux portes des voisins, comme cela s'est déjà produit à plusieurs reprises, en plus d'attirer les insectes et de salir les parties communes.
- Il est rappelé à tous les propriétaires que les statuts et le règlement intérieur sont obligatoires.
- Tous les propriétaires qui souhaitent recevoir toute correspondance uniquement par courrier électronique sont priés de nous en informer, évitant ainsi des frais de port inutiles.

Enfin, nous vous rappelons que nous avons mis en place un service gratuit grâce auquel vous aurez accès à des informations générales sur la communauté, aux newsletters de ce bureau et, comme nouveauté, vous pourrez prendre rendez-vous préalable pour y assister en personne au bureau, sur rendez-vous téléphonique ou en visioconférence, via le site internet [acta2.com](http://acta2.com) (également disponible sur votre application mobile « tucomunidapp »). Pour avoir ce service, vous devez nous contacter et nous vous fournirons le mot de passe personnel pour y accéder en tant que propriétaire de la communauté.

Sans rien d'autre, nous nous mettons à votre disposition, nous vous adressons nos meilleurs vœux que tout le monde soit en bonne santé,

*Mireia Rodríguez*  
**Acta 2, S.L. Administración de Fincas**  
**Peñíscola**